



Baromètre des vols et de la récupération après-vol dans le BTP



Vols de véhicules dans le BTP : une hausse qui s'installe

Depuis 2022, Coyote le leader français de la récupération après-vol publie le baromètre des vols et de la récupération après-vol dans le BTP. À travers sa marque B2B **Coyote Business Services**, l'entreprise met en perspective ses données issues des opérations de terrain et de sa solution Coyote Secure, en complément des résultats exclusifs d'une étude menée par l'institut YouGov.

Réalisée auprès de 401 professionnels du BTP en France métropolitaine, cette enquête conduite en février 2026 apporte un éclairage inédit sur les réalités et les perceptions du secteur face à l'augmentation des vols de véhicules et d'équipements.

Principal enseignement de cette édition 2026, **les professionnels du secteur du bâtiment et de la construction restent surexposés au fléau que représente le vol de véhicules.**

Entre 2024 et 2025, **le nombre de vols d'engins a doublé et le risque de vol pour l'ensemble des véhicules professionnels a augmenté également de 108%**. Une augmentation significative qui reflète à quel point les entreprises sont de plus en plus confrontées au phénomène du vol de véhicules.

x2

Nombre de vols d'engins de chantiers entre 2024 et 2025.

Dans un environnement économique incertain, le vol de véhicules engendre des conséquences financières majeures et immédiates pour les entreprises. Du coût associé au remplacement des véhicules, la disparition de l'outillage à la hausse de la prime d'assurance, la facture peut rapidement s'alourdir.

Aux pertes directes s'ajoutent des impacts d'exploitation significatifs : chantiers retardés, équipes immobilisées, pénalités contractuelles et baisse de productivité. Chaque vol fragilise ainsi la continuité des activités et pèse durablement sur la rentabilité des entreprises, dans un contexte où l'activité des réseaux criminels se densifie et devient un véritable enjeu économique pour la profession.

7 entreprises du BTP sur 10 sont concernées par le vol

Le vol demeure une réalité persistante pour les professionnels du BTP. Les entreprises du secteur doivent aujourd'hui intégrer ce risque à leur quotidien et adapter leurs activités à ce phénomène qui ne cesse de s'amplifier.

En France, les réseaux criminels qui opèrent sur les vols de véhicules se structurent et restent très organisés. Les modes opératoires pour les vols de véhicules professionnels dans le secteur du BTP restent assez spécifiques. **Ces vols se concentrent principalement sur les chantiers, identifiés comme les zones les plus à risque**, où véhicules et engins sont davantage exposés. Ils surviennent **majoritairement durant les périodes de moindre vigilance, notamment la nuit et le week-end**.



6/10

ont lieu directement sur le chantier.

2/3

des vols sont commis la nuit.

1/2

des vols a lieu le week-end.

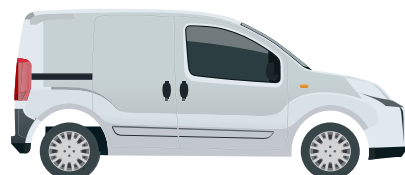
Tous les professionnels sont concernés peu importe la taille de leur parc

Si les grandes flottes d'entreprise demeurent concernées par le vol, les parcs des petites et moyennes entreprises ne sont plus épargnés et présentent eux aussi un niveau de risque croissant. **Les vols s'intensifient dès lors que les parcs atteignent 10 véhicules utilitaires et/ou 3 engins.** Ce niveau ou seuil de vulnérabilité tend à diminuer, traduisant une exposition accrue des entreprises entre 2025 et 2026, peu importe la taille de la structure ou du parc.

Seuils de risque de vol en fonction du nombre de véhicules / engins



3
engins



10
véhicules utilitaires

Le vol menace l'existence même des entreprises

Au-delà des pertes matérielles, les vols génèrent des coûts importants et des interruptions d'activité susceptibles de compromettre la stabilité financière des entreprises.

Cette pression se traduit par une inquiétude croissante des entreprises puisque, **6 professionnels du BTP sur 10 déclarent avoir déjà craint que ces vols ne mettent en danger la pérennité de leurs activités**. Un constat alarmant qui souligne l'urgence de mieux lutter contre ce phénomène qui peut s'avérer irrémédiable.



1/3

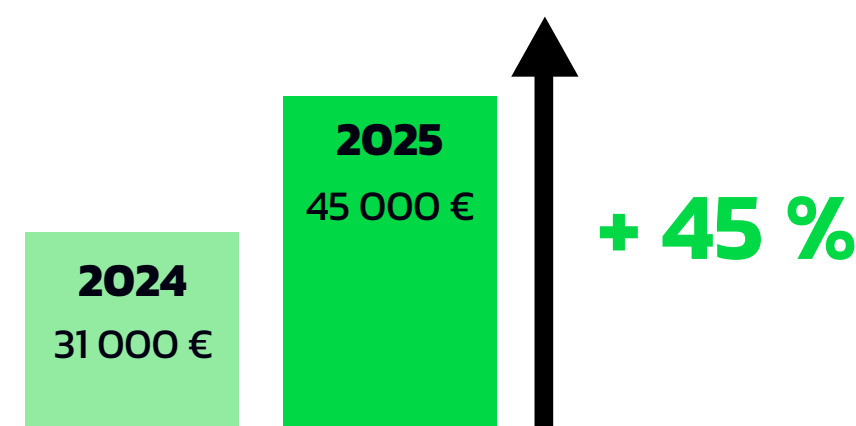
des professionnels citent le risque de faillite comme 1^{ère} conséquence des vols pour leur entreprise.



45 000 €

Coût moyen du dernier vol subi par une entreprise.

Coût moyen du dernier vol subi par une entreprise



3/4 des professionnels ont subi une perte d'exploitation suite à un vol

Le vol de véhicules reste une menace majeure pour les entreprises, pouvant mettre en péril leur santé financière. Au-delà de la perte matérielle, le vol engendre des pertes d'exploitation significatives : interruption des chantiers, impossibilité d'assurer les prestations, retards de livraison ou encore désorganisation des équipes. Ces répercussions préjudiciables peuvent fragiliser durablement l'activité, en particulier pour les structures les plus dépendantes de leurs équipements, et entraîner des conséquences économiques lourdes, voire critiques pour leur durabilité.

85 000 €

Montant de la perte d'exploitation endurée suite au vol d'un ou plusieurs véhicules.

Répartition du préjudice financier d'un vol

- 1 Remplacement du matériel
- 2 Augmentation des primes d'assurance
- 3 Immobilisation des activités et temps perdu
- 4 Pénalités financières pour retard de chantier

Près d'1/3 des vols concernent des véhicules utilitaires

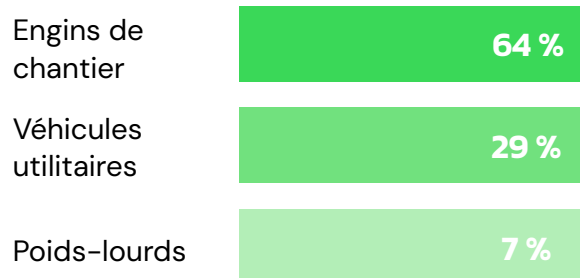
Dans le BTP, les véhicules utilitaires deviennent des cibles de plus en plus fréquentes : leur part dans les vols de véhicules progresse chaque année, traduisant l'évolution des pratiques des malfaiteurs. Ils représentent désormais 29% des véhicules professionnels volés, alors que la part des vols d'utilitaires parmi l'ensemble des véhicules volés a augmenté de 37% sur un an, ce qui confirme l'élargissement des cibles et le renforcement des enjeux de sécurisation pour toutes les flottes professionnelles.



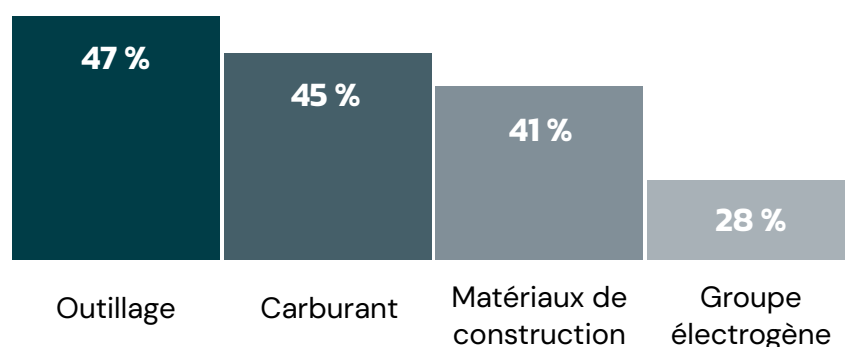
+ 37 %

Augmentation de la part des véhicules utilitaires parmi les véhicules volés en 2025.⁽¹⁾

Types de véhicules volés⁽²⁾



Autres biens et matériels volés cités par les entreprises



⁽¹⁾Observatoire des vols et de la récupération après-vol Coyote Secure 2026.

⁽²⁾Sur le parc de véhicules professionnels équipés de Coyote Secure, en 2025.

Un phénomène grandissant malgré la prise de conscience des professionnels

Confrontées à un phénomène qui touche désormais des organisations de toutes tailles, les entreprises du BTP intègrent progressivement cette menace dans leur gestion quotidienne. Cette évolution se traduit concrètement par un niveau d'équipement en progression : **aujourd'hui, près de deux entreprises sur trois disposent d'une solution de sécurisation.**

Pourtant, cette mobilisation ne suffit pas à enrayer la tendance : les vols restent omniprésents et leur nombre continue d'augmenter.

6/10

Dans 6 cas sur 10, le système de sécurisation mis en place par l'entreprise n'a pas permis la récupération du matériel volé.

Une preuve que malgré cette prise de conscience, les solutions de sécurité n'empêchent pas le vol et les bénéfices de certaines solutions telles que la récupération après-vol ne sont pas encore suffisamment considérées par les professionnels.

Limiter les impacts du vol grâce à la récupération après-vol

COYOTE SECURE

S'il est impossible d'endiguer totalement le phénomène de vol dans le secteur du BTP, certaines solutions, comme la récupération après-vol, permettent d'en limiter les impacts. Elles offrent aux entreprises un levier essentiel pour sécuriser leurs parcs et leurs activités, en favorisant la récupération des biens dérobés et en réduisant les pertes financières et les conséquences néfastes associées.

La solution Coyote Secure associe un traceur autonome jusqu'à 5 ans conçu pour résister au brouillage grâce à la technologie brevetée Traqueur®, à une équipe de détectives Coyote mobilisée sur le terrain 24h/24 et 7j/7. En cas de vol, ces équipes interviennent pour localiser et récupérer les véhicules, partout en Europe, en collaboration avec les forces de l'ordre. Fiable et performante, cette solution permet de contrer les conséquences néfastes du vol.

78 %

des engins de chantiers volés et équipés de Coyote Secure sont récupérés en moins de **48h**.⁽¹⁾

« Avec 1 vol toutes les 4 minutes, la France est le pays européen le plus touché par le vol de véhicules. Cela touche les particuliers tout comme les entreprises. En 2025, nos détectives Coyote ont mené des opérations dans 9 pays différents en Europe. Notre technologie et la coopération régulière de nos équipes avec les forces de l'ordre dans la grande majorité des pays européens nous ont encore permis de contribuer considérablement à réduire le coût et les impacts du vol de véhicules pour nos partenaires et nos clients. »

Stéphane Curtelin
Directeur Marketing et Produits Coyote



Pour en savoir plus, rendez-vous sur business-services.moncoyote.com

⁽¹⁾ Données Coyote janvier – décembre 2025.



Grâce à Coyote Secure & Track,
je sécurise mon matériel
et mon activité.

Coyote Secure & Track : 9 technologies embarquées pour optimiser et sécuriser son parc.

Le nouveau traceur de l'offre Coyote Secure dissimulé par un professionnel, est autonome jusqu'à 5 ans. Il intègre une technologie d'analyse vibratoire pour géolocaliser et remonter les données d'usage des véhicules. Conçu pour la récupération après-vol, il résiste au brouillage grâce à la technologie brevetée Traqueur®. Les détectives Coyote, sur le terrain 24h/24 et 7j/7, retrouvent mon véhicule et le récupèrent partout en Europe, en partenariat avec les forces de l'ordre.



Jusqu'à 5 ans
d'autonomie



9 technologies
embarquées



Une équipe de
détectives disponible
24 h/24 et 7 j/7



Suivi du temps
d'usage



COYOTE

DRIVE – SECURE – DATA – GÉOLOCALISATION